Nations Unies S/PV.6468



Conseil de sécurité

Soixante-sixième année

Provisoire

6468e séance

Mardi 18 janvier 2011, à 10 heures
New York

Président :	M. Barbalić	(Bosnie-Herzégovine)
Membres :	Afrique du Sud	M. Sangqu
	Allemagne	M. Wittig
	Brésil	Mme Viotti
	Chine	M. Wang Min
	Colombie	M. Osorio
	États-Unis d'Amérique	Mme Rice
	Fédération de Russie	M. Churkin
	France	M. Araud
	Gabon	M. Moungara Moussotsi
	Inde	M. Hardeep Singh Puri
	Liban	M. Salam
	Nigéria	Mme Ogwu
	Portugal	M. Moraes Cabral
	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	Sir Mark Lyall Grant

Ordre du jour

Rapports du Secrétaire général sur le Soudan

11-20933 (F)





La séance est ouverte à 10 h 30.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

Rapports du Secrétaire général sur le Soudan

Le Président (*parle en anglais*) : J'invite le représentant du Soudan à participer à la présente séance en vertu de l'article 37 du Règlement intérieur provisoire du Conseil de sécurité.

J'invite également M. Haile Menkerios, Représentant spécial du Secrétaire général pour le Soudan, et M. Benjamin Mkapa, Président du Groupe du Secrétaire général pour l'appui aux référendums au Soudan, à participer à la présente séance au titre de l'article 39 du Règlement intérieur provisoire du Conseil de sécurité. Je souhaite la bienvenue à M. Menkerios qui participe à la séance d'aujourd'hui depuis Khartoum via visioconférence. Je souhaite également la bienvenue à M. Mkapa qui participe à la séance d'aujourd'hui depuis Djouba via visioconférence.

Je donne maintenant la parole à M. Menkerios.

M. Menkerios (*parle en anglais*) : La conclusion pacifique du référendum au Sud-Soudan, la semaine dernière, a marqué une étape historique dans la mise en œuvre de l'Accord de paix global. Elle atteste de l'attachement des deux parties à l'accord qu'elles ont signé il y a six ans et illustre leur décision stratégique de respecter cet accord à l'approche des dernières phases décisives de sa mise en œuvre. Je voudrais saisir cette occasion pour féliciter le Président Al-Bashir et le Vice-Président Kiir de l'esprit de direction et du courage dont ils ont fait preuve en engageant le pays sur cette voie peu aisée et je les invite à poursuivre leur partenariat qui, comme nous avons pu l'observer ces dernières semaines, est absolument essentiel pour mener à bonne fin le processus de paix.

Le référendum qui a débuté, conformément à l'Accord de paix global, le 9 janvier 2011, s'est achevé comme prévu le 15 janvier. Malgré les délais brefs et les problèmes logistiques, tout le matériel a été distribué à temps dans les centres de vote. Les électeurs inscrits au Sud-Soudan, dans le nord du Soudan et à l'étranger ont pu se rendre aux urnes sans rencontrer de difficultés majeures. Il n'y a pas eu d'incident important en matière de sécurité dans les circonscriptions électorales. Le scrutin a seulement été interrompu à Brisbane (Australie) en raison des conditions climatiques et trois jours supplémentaires ont été accordés pour permettre à tous les électeurs inscrits de voter. Je saisis cette occasion pour saluer le travail accompli par la Commission pour le référendum au Sud-Soudan, le Bureau du référendum au Sud-Soudan, les hautes commissions d'État et le personnel des bureaux de vote ainsi que tous leurs partenaires nationaux et internationaux, qui ont travaillé sans relâche ces derniers mois et ont permis au scrutin de se dérouler de manière remarquable.

La Commission pour le référendum au Sud-Soudan a annoncé le 13 janvier que le seuil de participation requis, fixé à 60 % des électeurs inscrits – soit 2 359 553 votants –, a été atteint au quatrième jour du scrutin, ce qui a validé le référendum du point de vue juridique. Par la suite, le 16 janvier, le Président de la Commission pour le référendum au Sud-Soudan, M. Khalil Ibrahim, a annoncé que 83 % des électeurs inscrits avaient voté, ce qui constitue un taux de participation exceptionnel.

La Mission des Nations Unies au Soudan (MINUS), le Programme des Nations Unies pour le développement et d'autres partenaires internationaux ont travaillé en coopération étroite avec la Commission pour le référendum au Sud-Soudan et ses organes subsidiaires, leur fournissant une assistance technique et des conseils sur tous les aspects du processus. Les moyens aériens des Nations Unies ont largement été utilisés pour livrer et récupérer le matériel électoral et pour transporter le personnel d'appui et les observateurs internationaux dont la présence était essentielle pour le déroulement du référendum. La communauté internationale, grâce à ses généreuses contributions financières, a permis d'obtenir à temps les bulletins de vote, le matériel électoral et d'autres fournitures et a aidé à financer la formation des agents des bureaux de vote et des agents chargés d'assurer la sécurité durant le référendum.

La situation en matière de sécurité est demeurée calme pendant tout le déroulement du référendum, à l'exception de quelques affrontements sans gravité survenus au début du scrutin entre l'Armée populaire de libération du Soudan (SPLA) et un groupe rebelle dans l'État de l'Unité. Quelques troubles ont également été provoqués par des voleurs de bétail dans l'État du Bahr el-Ghazal occidental. Toutefois aucun de ces heurts n'était lié au référendum et leur impact sur le déroulement de la consultation a donc été minime. Les

affrontements survenus dans l'Abyei, où aucun vote n'avait lieu, n'ont, eux non plus, eu aucune incidence directe du point de vue de la sécurité sur le déroulement du référendum.

Ce référendum a été suivi et scruté de près par de nombreux observateurs nationaux et internationaux. Plus de 22 000 observateurs nationaux ont été accrédités pour surveiller le processus aux côtés d'environ 600 observateurs internationaux. Des observateurs étaient également présents dans les bureaux de vote dans huit autres pays. Comme M. Mkapa ne manquera pas de le souligner dans l'exposé qu'il fera tout à l'heure, le Groupe du Secrétaire général pour l'appui aux référendums au Soudan a indiqué dans une première déclaration que, sur la base de ses observations et de celles du personnel présent sur le terrain, il était satisfait que le processus ait permis à la population du Sud-Soudan d'exprimer librement sa volonté. Les missions d'observation dépêchées par l'Union africaine, l'Union européenne, le Centre Carter, la Ligue des États arabes et l'Autorité intergouvernementale pour le développement ont, elles aussi, déclaré publiquement que le scrutin avait été libre et régulier.

Le décompte des suffrages a commencé dans chaque bureau de vote immédiatement après la clôture du scrutin le 15 janvier. Tous les centres ont achevé le dépouillement des votes et les résultats doivent désormais être centralisés et additionnés entre le 17 et le 23 janvier. Les résultats par centre de vote vont être vérifiés, approuvés et progressivement annoncés. La Commission pour le référendum au Sud-Soudan annoncera les premiers résultats d'ensemble du référendum le 2 février prochain. Les résultats définitifs seront annoncés le 7 février, si aucun recours en justice n'est formé, et, le 14 février, dans le cas contraire. Des responsables du Parti du congrès national à Khartoum ont d'ores et déjà annoncé que le référendum remplirait très certainement les critères requis pour que son résultat soit reconnu et accepté.

S'agissant des négociations consécutives au référendum, et alors que la période de transition fixée par l'Accord de paix global s'achèvera dans six mois, il reste encore beaucoup à faire. Le Groupe de mise en œuvre de haut niveau de l'Union africaine pour le Soudan, dirigé par le Président Mbeki, sert de médiateur dans les négociations relatives aux accords postréférendaires, avec l'aide de la MINUS, des États-Unis et d'autres partenaires. Nous espérons que le succès du référendum au Sud-Soudan contribuera à renforcer la confiance entre les deux parties et les aidera à consentir les compromis nécessaires pour trouver des solutions en ce qui concerne le futur statut de l'Abyei et les nombreuses autres questions en suspens, de même que pour accélérer la tenue des consultations populaires prévues dans l'État du Kordofan méridional et dans l'État du Nil Bleu. Les parties ont désormais la possibilité d'entamer un nouveau chapitre de leurs relations et de jeter les fondements de rapports de confiance et de coopération.

Comme les membres du Conseil le savent, le référendum d'Abyei n'a pas eu lieu. Toutefois, les parties restent déterminées à trouver un moyen de régler le statut futur de la région. Le Groupe de mise en œuvre de haut niveau de l'Union africaine a présenté un ensemble de propositions aux deux parties, mais elles ne sont encore tombées d'accord sur aucune des options ou des alternatives présentées. Les pourparlers devraient reprendre le 27 janvier à Khartoum au niveau présidentiel.

L'incertitude quant au statut de l'Abyei continue de représenter un risque pour la paix et la stabilité sur le terrain, et la situation dans la zone d'Abyei reste tendue et instable. Les incidents enregistrés les 7 et 8 janvier dans diverses zones du nord de la région d'Abyei ont débouché, le 9 janvier, sur des affrontements importants entre les forces de police ngok dinka et les communautés misseriya près du village de Makier Abior, à environ 13 kilomètres au nord-ouest de la ville d'Abyei. Suite à ces incidents, la MINUS s'est vu refuser à maintes reprises l'accès à cette zone et n'a donc pas pu confirmer le nombre de victimes, que l'on estime entre 20 et 60 personnes. Peu après, des opérations de représailles ont été menées par certains membres des communautés misseriya qui avaient subi ces incidents, contre un convoi de rapatriés du sud qui traversaient le Kordofan méridional pour passer la frontière et rentrer chez eux.

La MINUS a réagi rapidement pour prévenir toute escalade de la violence, en intervenant aussi bien sur le plan politique, auprès de l'encadrement politique, qu'en décidant de multiplier ses patrouilles sur le terrain. Avec l'encouragement et la participation de la MINUS, une conférence rassemblant les deux communautés a été rapidement organisée à Kadugli en vue d'apporter une réponse aux préoccupations immédiates portant sur la migration imminente de Misseriya; elle a été suivie, hier, d'une réunion gouvernementale consacrée aux questions de sécurité qu'il reste encore à régler en Abyei, au retour des

personnes déplacées ainsi qu'aux Sud-Soudanais vivant dans le nord et vice-versa. Les parties ont convenu de renforcer la sécurité en Abyei, en particulier dans la partie septentrionale en déployant deux bataillons supplémentaires d'unités mixtes intégrées, et de procéder au retrait des 300 policiers ngok dinka venus de Wau, dans le Sud, et dont le déploiement à des postes au nord d'Abyei est à l'origine de la réaction des Misseriya. Elles ont également convenu de désarmer complètement toutes les communautés en Abyei, d'escorter à bon port ceux qui rentrent dans le sud et de garantir la liberté de circulation et la sécurité des migrants et de leur bétail pendant leur traversée de l'Abyei avant qu'ils ne rejoignent le sud et d'autres pâturages au Sud-Soudan.

La MINUS a augmenté les effectifs militaires déployés en Abyei ainsi que ses patrouilles militaires et civiles dans la zone afin de prévenir de nouvelles attaques. Des restrictions ont été imposées au déplacement des patrouilles de la MINUS, aussi bien par les forces ngok dinka que par les forces misseriya, ce qui fait obstacle aux interventions de la Mission en cas de violence. Par ailleurs, des incidents se sont de nouveau produits autour de la réquisition de véhicules de l'ONU, dans lesquels du personnel de l'ONU s'est vu menacer directement par ces éléments armés, ce qui ne saurait être et ne sera pas toléré.

Ces efforts pour réduire les tensions et prévenir la violence peuvent aider à maîtriser la situation. Néanmoins, en l'absence, toujours, d'un accord final sur le statut futur de l'Abyei, il reste possible que de nouveaux heurts se produisent sur le terrain entre les communautés. J'en appelle donc aux parties afin qu'elles redoublent d'efforts pour régler le différend de l'Abyei et fassent preuve sur ce plan de la même décision et du même courage que pour le référendum du Sud-Soudan.

S'agissant des populations qui retournent au sud, je salue les déclarations des deux parties faisant état de leur détermination de protéger et respecter les droits des Sud-Soudanais dans le nord et des Nord-Soudanais dans le sud, ainsi que des accords conclus à cet égard. Plus de 1,2 million de Sud-Soudanais sont revenus dans le Sud depuis la signature de l'Accord de paix global, avec un pic récent depuis octobre 2010 correspondant à environ 160 000 rapatriés sud-soudanais. Ce processus doit être géré avec soin si l'on veut éviter une crise humanitaire. L'ONU soutient ce mouvement de retour sur le plan humanitaire et reste prête à apporter une assistance technique supplémentaire, le cas échéant. Je me félicite à cet égard de la décision récente du Gouvernement du Sud-Soudan de promouvoir le retour et la réinsertion, conformément aux principes reconnus sur le plan international, à savoir que ces retours doivent être entièrement volontaires et se faire en toute sécurité et dans la dignité.

Avant le référendum, le Gouvernement du Sud-Soudan s'était attelé à sa feuille de route en vue de parvenir à un compromis politique dans le Sud avec la signature d'un accord-cadre de cessez-le-feu entre le SPLA et le général de corps d'armée George Athor. Nous nous en félicitons tout particulièrement. La mise en œuvre des promesses faites par le Mouvement populaire de libération du Soudan lors de la conférence qui a réuni toutes les parties en octobre 2010 sera également d'une importance considérable pour la consolidation de la stabilité du Sud-Soudan après le référendum. La MINUS est prête à apporter son appui et son assistance au processus et encourage le Mouvement populaire de libération du Soudan à poursuivre dans cette direction.

S'agissant des consultations populaires, les acquis de l'Accord de paix global et la question de l'avenir de la gouvernance au Nord du Soudan doivent également être réexaminés dans le cadre de consultations populaires dans les États du Nil Bleu et du Kordofan méridional. Néanmoins, les parties n'ont malheureusement pas fait preuve de suffisamment de volonté politique et n'ont pas fourni d'objectifs suffisamment clairs pour répondre aux exigences du processus de paix dans les deux États. On ne peut pas vraiment dire, même dans l'État du Nil Bleu où des élections ont eu lieu, que tout porte à croire que les consultations populaires se dérouleront dans de bonnes conditions et permettront de redresser les injustices qui ont été sources par le passé de marginalisation et de conflit.

Les consultations populaires sont l'une des dernières étapes du processus défini dans l'Accord de paix global et exigent des parties autant de clarté dans leur attitude que d'attention aux détails de la mise en œuvre. Aucune d'entre elles ne peut en effet se permettre d'ignorer les doléances et les peurs des communautés rivales et de risquer ainsi une reprise des hostilités dans les zones frontalières. Il faut absolument progresser dans ce domaine au cours des six prochains mois pour que les acquis du processus de paix puissent être consolidés.

Le référendum sur l'autodétermination du Sud-Soudan est probablement le fondement le plus important de la paix et de la stabilité futures du Soudan et de la région tout entière. Les prochains mois permettront de jeter les bases de la transition à la période qui suivra le processus mis en place dans le cadre de l'Accord de paix global. Comme toute transition, cette période sera marquée par une certaine incertitude, par des attentes et des espoirs importants chez certains, mais aussi par la peur de la nouveauté et de l'inconnu chez d'autres. Le Mouvement populaire de libération du Soudan comme le Parti du Congrès national doivent continuer de démontrer les mêmes qualités de direction, la même capacité de conduire les affaires d'un pays, mais aussi le même courage politique que ce que nous les avons vu déployer ces dernières semaines pour conduire le Soudan en cette période difficile.

Quel que soit le résultat du référendum, le Nord du Soudan et le Sud-Soudan demeureront des sociétés pluriethniques aux cultures et aux confessions multiples. Une telle diversité est toujours une force pour les pays, jamais une faiblesse. Avec la fin de la mise en œuvre de l'Accord de paix global, le Nord et le Sud devront adopter de nouvelles dispositions constitutionnelles. Il s'agit là d'une occasion importante pour les deux parties d'amener les acteurs concernés à jouer un rôle et de consolider la paix et la stabilité rétablies grâce à l'Accord de paix global.

L'ONU et le reste de la communauté internationale devront continuer d'appuyer les parties pendant le reste du processus de paix et veiller à ce que la paix continue de régner entre elles pendant qu'elles consolident et renforcent conjointement la stabilité et la démocratie. Le Soudan est à l'aube d'une nouvelle ère et il aura besoin d'une forte dose d'encouragements et de soutien de la part de la communauté internationale pour que la mise en œuvre résolue de l'Accord de paix global permette de rompre enfin définitivement avec le passé et d'inaugurer une ère nouvelle de prospérité et de stabilité pour tous les Soudanais.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie M. Menkerios de son exposé.

Je donne maintenant la parole à M. Benjamin Mkapa, Président du Groupe du Secrétaire général pour l'appui aux référendums au Soudan.

M. Mkapa (*parle en anglais*) : Je suis reconnaissant de l'occasion qui m'est donnée de présenter une fois encore un exposé au Conseil sur le référendum au Sud-Soudan. Ma déclaration sera courte, car j'ai peu de choses à ajouter depuis la déclaration publiée par le Groupe du Secrétaire général il y a deux jours.

Au cours de la semaine du scrutin, je me suis rendu, avec les membres du Groupe, dans des centres de référendum situés dans huit États, et le personnel du Groupe a contrôlé le processus dans tous les États du Sud et au Nord. Sur la base de nos propres observations et de celles de notre équipe sur le terrain, ainsi que sur la base des comptes rendus faits par divers interlocuteurs au Soudan, je suis en mesure de dire, au nom du Groupe, que nous sommes convaincus que jusqu'à présent, le processus a été mené de manière pacifique et transparente, ce qui a permis au peuple sud-soudanais d'exprimer librement sa volonté. Les groupes d'observateurs internationaux ont, dans leurs déclarations préliminaires, formulé des évaluations similaires du processus.

Nos rapports indiquent que les procédures de vote ont dans l'ensemble été dûment suivies. Les bureaux de vote ont en général été ouverts à l'heure et disposaient d'effectifs et d'un équipement suffisants. Les agents chargés de l'appui au référendum se sont acquittés de leurs fonctions conformément aux procédures établies et la sécurité a été maintenue sur tous les sites surveillés. Les agents chargés de l'appui au référendum semblaient bien formés au décompte des bulletins de vote et aux procédures d'addition des résultats partiels, y compris en ce qui concerne les exigences de sécurité et de transparence. Les bulletins ont été comptés en la présence des observateurs et les résultats affichés dans les centres de référendum. Jusqu'à présent, le Groupe n'a rien trouvé qui soit de nature à suggérer des tentatives systématiques ou généralisées de saper le processus électoral.

Nous suivons maintenant de près l'addition des résultats partiels. Le processus de transmission des résultats enregistrés dans près de 3 000 centres de référendum aux sous-comités des comtés et aux Comités d'État de haut niveau, puis à Djouba et à Khartoum, est en cours. Nous savons que toute erreur ou fraude fera l'objet d'une enquête approfondie et que tout résultat faussé par des erreurs ou des fraudes avérées sera dûment examiné.

Il y a seulement trois mois, lorsque le Groupe s'est rendu pour la première fois au Soudan, il était difficile d'imaginer que le référendum se déroulerait

dans les délais fixés, méthodiquement et sans heurts. Il faut rendre hommage au dévouement et au travail des membres de la Commission et du personnel de la Commission pour le référendum au Sud-Soudan et de son bureau, des fonctionnaires responsables de la liste électorale, des scrutateurs et des responsables de la sécurité.

Comme nous l'avons dit le 16 janvier, nous tenons à saluer le courage et l'esprit d'initiative dont ont fait montre le Président Omar Al-Bashir et le Premier Vice-Président Salva Kiir Mayardit, ainsi que leur détermination à poser un jalon important de l'Accord de paix global. Pour que l'issue du référendum soit viable, il est toutefois essentiel qu'un certain nombre de questions post-référendum en suspens entre les parties soient réglées. Le Groupe a exhorté les autorités gouvernementales et la Commission du référendum du Sud-Soudan à redoubler d'efforts pour faire en sorte que tous les citoyens soient dûment informés des progrès réalisés vers l'établissement des résultats finals. Le Groupe a également demandé aux médias et aux forces politiques de rendre compte de ce processus de manière responsable.

Les deux parties ont donné des garanties publiques importantes et sans équivoque quant au respect de l'issue du référendum. Les dirigeants des deux parties ont également donné des garanties concernant les droits et la sécurité des Sud-Soudanais vivant dans le nord et des Nord-Soudanais vivant dans le Sud. Apporter des précisions rapides sur la nationalité pourrait apaiser l'anxiété que ressentent ces communautés. La dynamique positive créée ne pourra être maintenue que si les deux parties continuent de faire preuve de bonne volonté et de détermination politique.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie M. Mkapa de son exposé.

Sir Mark Lyall Grant (Royaume-Uni) (*parle en anglais*) : Je voudrais remercier le Représentant spécial du Secrétaire général M. Haile Menkerios pour l'appui que la Mission des Nations Unies au Soudan fournit au processus de référendum, ainsi que le Président Mkapa pour le travail réalisé par le Groupe du Secrétaire général. Je les remercie également tous les deux pour les exposés qu'ils ont présentés ce matin. Cela a été une opération de l'ONU impressionnante.

Bien que nous soyons préoccupés par les événements survenus dans l'Abyei, nous trouvons très encourageante la tenue pacifique et méthodique du processus électoral dans le cadre du référendum et par l'évaluation du Groupe selon laquelle le processus électoral a permis au peuple soudanais d'exprimer librement sa volonté. L'Autorité intergouvernementale pour le développement et l'Union africaine ont toutes deux estimé que le référendum avait été libre, juste et crédible. La Commission du référendum du Sud-Soudan et les parties soudanaises méritent les éloges les plus chaleureux pour ce processus couronné de succès. Nous nous félicitons du calendrier établi par la Commission du référendum du Sud-Soudan en ce qui concerne l'annonce des résultats. Il importe que le calendrier et les résultats, une fois annoncés, soient respectés par toutes les parties. Nous devons tous nous employer à faire en sorte que la collecte des bulletins de vote et le processus de dépouillement se déroulent dans une atmosphère de patience et de calme.

Nous déplorons les affrontements qui ont eu lieu dans l'Abyei entre le 7 et le 10 janvier et regrettons vivement qu'ils aient fait des victimes. Nous nous félicitons des efforts déployés par les dirigeants locaux des parties et par le Représentant spécial, M. Menkerios, pour rétablir le calme et faire appliquer l'accord de paix local conclu le 13 janvier. Nous exhortons toutes les parties à continuer d'œuvrer à cette fin. Ces affrontements mettent en lumière la nécessité urgente d'obtenir un accord durable sur l'Abyei. Nous appelons instamment à une reprise rapide des pourparlers et demandons aux parties de faire les compromis nécessaires pour instaurer une paix et une stabilité à long terme.

Un esprit de compromis similaire sera nécessaire pour régler les questions cruciales postréférendum, notamment la frontière, la nationalité et le partage des richesses. Nous demandons aux parties de faire preuve d'autorité dans ces domaines, comme elles l'ont fait pour le référendum. Le Conseil de sécurité demeure uni dans son appui à un référendum pacifique et crédible et à la pleine mise en œuvre de l'Accord de paix global.

Je ne saurais terminer sans aborder la question de la situation au Darfour, qui demeure une grave source de préoccupation. L'enlèvement récent de travailleurs humanitaires de l'ONU, membres d'un équipage aérien, au Darfour occidental met en lumière l'insécurité au Darfour et ses conséquences sur les opérations humanitaires. Nous demandons à toutes les parties de mettre immédiatement fin aux hostilités et d'assurer un accès total et sans entrave aux travailleurs

humanitaires et au personnel de l'Opération hybride Union africaine-Nations Unies au Darfour. Nous continuons d'appuyer l'action du Médiateur en chef conjoint Union africaine-ONU pour le Darfour, Djibril Bassolé, et les efforts qu'il déploie pour négocier un règlement pacifique au Darfour. Une paix véritable et durable au Darfour nécessitera un accord global et inclusif. Nous demandons donc à tous les groupes rebelles de s'associer au processus de paix sans retard ni conditions préalables.

Mme Rice (États-Unis d'Amérique) (*parle en anglais*) : Je tiens également à remercier le Représentant spécial du Secrétaire général Menkerios et le Président Mkapa pour les exposés importants qu'ils ont présentés aujourd'hui.

C'est un moment historique. Je m'associe au Président Obama et félicite le peuple et les dirigeants soudanais pour le bon déroulement du processus du référendum sur l'indépendance. Après des décennies de guerre et plus de 2 millions de morts, le peuple sud-soudanais a déposé ses bulletins de vote pacifiquement et exprimé sa volonté. La promesse de l'autodétermination a été faite au peuple sud-soudanais en 2005. Grâce à l'engagement du peuple soudanais et à l'appui de la communauté internationale, cette promesse s'est finalement accomplie. Nous ne devons pas sous-estimer ce que ce référendum signifie pour le peuple du Sud-Soudan. Nous avons tous entendu les informations indiquant que les longues files avaient commencé à se former dès la nuit du 8 janvier et que les gens ont fait la queue pendant des heures pour voter. L'histoire de ce ferry tombé en panne, forçant les électeurs à sauter dans le fleuve – sans doute infesté de crocodiles – et à nager jusqu'à la rive opposée pour arriver au bureau de vote est même parvenue jusqu'à nous. Comme le Président Obama l'a déclaré après la fermeture des bureaux de vote :

> « La semaine qui vient de s'écouler a donné au monde une foi renouvelée dans la possibilité d'un avenir pacifique et prospère pour tout le peuple soudanais, un avenir dont le peuple américain souhaite vivement qu'il devienne une réalité au Soudan. »

Les États-Unis félicitent les hommes et les femmes de la Mission des Nations Unies au Soudan (MINUS) pour leur excellent travail. Grâce aux efforts inlassables qu'ils ont déployés pour relever de lourds défis dans des conditions difficiles, le peuple soudanais a pu faire un grand pas en avant sur la voie de la pleine mise en œuvre de l'Accord de paix global, qui a mis fin à une guerre civile longue de 23 ans.

Mon gouvernement félicite le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Menkerios, qui s'acquitte, avec grâce et sagesse, d'un travail extrêmement difficile. Nous lui adressons nos remerciements.

Nous nous félicitons également du travail accompli par la Commission pour le référendum au Sud-Soudan, le Bureau pour le référendum au Sud-Soudan, le Gouvernement soudanais et le Gouvernement du Sud-Soudan pour veiller à ce que ce référendum historique se déroule dans les délais prévus et de manière pacifique, et reflète la volonté du peuple.

Nous accueillons avec satisfaction la déclaration faite le 16 janvier par le Groupe du Secrétaire général pour l'appui aux référendums au Soudan, dans laquelle il s'est dit persuadé que le processus référendaire « a permis au peuple du Sud-Soudan d'exprimer librement sa volonté ». Plusieurs autres missions d'observation ont, elles aussi, déjà publié des déclarations. Le 17 janvier, le Centre Carter a estimé que le référendum a été pacifique et crédible et s'est globalement déroulé selon les normes internationales. La Ligue des États arabes a, quant à elle, déclaré que le processus a été conforme aux normes internationales. La mission d'observation de l'Union européenne a, pour sa part, salué un processus électoral pacifique et crédible, avec un taux de participation très élevé. Enfin, l'Autorité intergouvernementale pour le développement et l'Union africaine ont, le 16 janvier, qualifié le référendum de libre, régulier et crédible. Nous félicitons les centaines d'observateurs internationaux et les milliers d'observateurs nationaux pour le travail accompli. Les États-Unis continuent d'appeler chacun à respecter les résultats du référendum.

Bien entendu, nous devons tous axer notre attention sur les défis et les promesses de l'avenir. Nous exhortons les parties à retourner à la table des négociations sans délai afin de négocier un règlement rapide et durable de la question de l'Abyei et des autres questions encore en suspens visées par l'Accord de paix global. Les États-Unis appuient pleinement les efforts du Président du Groupe de mise en oeuvre de haut niveau de l'Union africaine, l'ancien Président Thabo Mbeki, en vue de faciliter de tels accords. Nous réaffirmons que tout règlement sur la région de l'Abyei devra être conclu avec le consentement des deux parties, par la voie d'un accord politique ou d'un processus qui tienne compte des droits et des besoins

des communautés traditionnellement associées à cette région.

Outre le statut de l'Abyei, il y a d'autres questions en suspens qui exigent d'urgence l'attention, notamment la démarcation de la frontière, la citoyenneté, les accords sur le partage des richesses, la gestion des ressources naturelles, le partage de la dette nationale, les dispositions de sécurité, les dispositions relatives à la monnaie et les obligations juridiques et traités internationaux. Nous estimons également que des consultations pacifiques, sans exclusive, populaires et qui reflètent la volonté du peuple dans les états du Nil Bleu et du Kordofan méridional sont des éléments essentiels de la mise en œuvre de l'Accord de paix global. Nous invitons les parties à faire preuve au cours de ces négociations du même esprit que celui qui a présidé au déroulement du référendum.

Parallèlement à tous les événements enthousiasmants qui se sont déroulés au Soudan la semaine passée, les États-Unis déplorent les pertes de vies humaines survenues dans la région de l'Abyei et dans la région frontalière, et réitèrent leur profonde préoccupation face aux arrestations, à la mise en détention et au harcèlement dont sont victimes des militants des droits de l'homme et des journalistes aux mains des forces de sécurité du Gouvernement soudanais, qui ont par ailleurs empêché un responsable du Mouvement populaire de libération du Soudan et un autre du Parti national Umma de donner des interviews télévisées. En outre, quatre étudiants à l'université ont été arrêtés dans le cadre d'incidents distincts pour avoir essayé d'organiser un débat. Nous invitons les membres du Conseil à s'associer à nous pour demander au Gouvernement soudanais de libérer les personnes qui ont été emprisonnées injustement, notamment celles incarcérées pour avoir exercé des droits aussi fondamentaux que la liberté d'expression et la liberté de réunion.

Comme le Président Obama l'a indiqué clairement, les États-Unis souhaitent que les dirigeants soudanais s'engagent sur la voie de la paix et de la prospérité pour tout le peuple soudanais. Il leur a, dans cet esprit, tendu la main au nom des États-Unis. Toutefois, pour que cet avenir devienne réalité, le Soudan, de son côté, doit coopérer avec la communauté internationale. Il doit notamment coopérer avec la MINUS et l'Opération hybride Union africaine-Nations Unies au Darfour (MINUAD) afin de garantir une liberté totale d'accès et de circulation aux soldats de la paix de l'ONU et aux travailleurs humanitaires.

Un tel accès est particulièrement important vu les informations alarmantes selon lesquelles les forces armées soudanaises incendieraient des maisons et empêcheraient la MINUAD d'accéder aux civils dans la région de Khor Abeche, tandis que le Gouvernement soudanais violerait le cessez-le-feu entre le Nord et le Sud en procédant à des bombardements aériens répétés dans la vallée du fleuve Kiir, – informations qui s'ajoutent à celles faisant trop souvent état de bombardements aériens dans le Djebel Marra et au fait que le Gouvernement soudanais continue de refuser aux patrouilles de la MINUAD l'accès aux populations touchées, au mépris de l'accord sur le statut des forces.

Nous avons été profondément attristés et consternés d'apprendre que trois Bulgares qui composaient l'équipage d'un l'hélicoptère affrété par le Programme alimentaire mondial ont été enlevés, le 13 janvier, au Darfour. Nous exprimons toute notre sympathie à leurs familles et nous exhortons le Gouvernement soudanais à faire tout ce qui est en son pouvoir pour faciliter leur retour sains et saufs.

Nous rappelons que 40 000 habitants du Darfour ont été forcés à quitter leurs maisons, rien qu'au mois de décembre. Les civils continuent de vivre sous la menace d'une attaque et des violences sexuelles et sexistes. C'est pourquoi il est dans notre intérêt à tous de continuer à œuvrer pour empêcher un génocide.

Les États-Unis demandent à nouveau au Gouvernement soudanais de cesser immédiatement les bombardements aériens et condamnent dans les termes les plus fermes les attaques perpétrées contre les civils. L'objectif immédiat du processus de paix doit être la signature d'un cessez-le-feu entre le Gouvernement soudanais et les mouvements armés. Il faut relancer le processus politique en vue d'un accord de paix au Darfour et toutes les parties prenantes doivent retourner à la table de négociation.

Comme nous l'avons indiqué le 6 janvier lors des consultations sur le Soudan, l'unité dont le Conseil a fait preuve a considérablement encouragé les parties à se maintenir sur la voie de la paix. Nous devons rester extrêmement vigilants pendant toute la durée de mise en œuvre de l'Accord de paix global par les parties. Au fur et à mesure que des progrès sont réalisés, nous devons nous en féliciter et renouveler nos encouragements. Cependant, il est tout aussi capital que nous soyons prêts à exiger et à appuyer la mise en œuvre intégrale de toutes les dispositions de l'Accord de paix global, notamment celles relatives à la

protection des minorités et à l'interdiction des milices de proximité, ainsi qu'aux autres menaces à la paix et à la sécurité au Soudan.

M. Moungara Moussotsi (Gabon) : Monsieur le Président, permettez-moi à mon tour de remercier le Président Mkapa et M. Menkerios pour leurs exposés fort détaillés sur la récente consultation référendaire concernant le Sud-Soudan.

Je voudrais intervenir brièvement sur le référendum qui s'est déroulé dans un climat apaisé, les défis qui restent à relever et la situation au Darfour.

La tenue du référendum, le 9 janvier 2011, marque un tournant décisif dans l'histoire du Soudan. En respectant le calendrier fixé par l'Accord de paix global, les parties soudanaises ont une fois de plus démontré leur capacité et leur courage de taire leurs divergences pour faire avancer la paix et la stabilité dans leur pays. Je voudrais donc leur rendre un hommage appuyé. Ma délégation les invite à faire preuve de la même retenue jusqu'à l'annonce des résultats définitifs et à en respecter l'issue.

Nous tenons également à féliciter la Commission référendaire d'avoir assuré le bon déroulement du scrutin. Nous savons aussi gré aux différents observateurs internationaux qui ont permis une surveillance du scrutin et en ont confirmé le caractère régulier et démocratique. De même, le soutien de la Mission des Nations Unies au Soudan (MINUS), du Programme des Nations Unies pour le développement, ainsi que d'autres partenaires mérite ici d'être salué.

Nous demeurons convaincus que la même lucidité que celle dont les parties soudanaises ont fait preuve lors du référendum prévaudra dans le traitement des questions non moins cruciales qui restent à régler, notamment la démarcation des frontières, la citoyenneté, le partage des ressources, la gestion des avoirs et des dettes et les dispositions en matière de sécurité. L'avenir des relations fraternelles et la cohabitation pacifique entre le Nord et le Sud sont à ce prix.

À cet effet, nous sommes encouragés par la mise en place d'un cadre devant régir les discussions sur ces questions importantes et nous tenons à saluer le rôle joué par le Groupe de mise en œuvre de haut niveau de l'Union africaine à cet égard. Cette avancée, bien que minime, mérite d'être soutenue. La communauté internationale se doit d'encourager les parties à poursuivre leurs efforts et à faire les concessions nécessaires permettant de parvenir à un accord définitif.

Nous invitons par ailleurs les parties à prendre des décisions courageuses afin de trouver un accord sur la question de l'Abyei. Les affrontements qui ont eu lieu pendant le vote illustrent bien l'instabilité de la situation dans cette région. Ils exigent également un renforcement de la MINUS dans les zones les plus sensibles de la frontière entre le nord et le sud.

Le succès du référendum au Sud-Soudan ne doit pas occulter la précarité de la situation au Darfour et son impact sur les populations civiles et les travailleurs humanitaires. Ici aussi, la mobilisation de la communauté internationale est importante. Il nous faut maintenir la pression sur toutes les parties et appuyer le processus de paix qui peine à aboutir.

Nous saluons les efforts conjugués du Médiateur en chef conjoint, Djibril Bassolé, et du Qatar, qui ont permis la mise en place des comités de négociation entre Khartoum et le Mouvement pour la libération et la justice sur les questions telles que le partage du pouvoir et des richesses ainsi que la sécurité.

Nous renouvelons notre appui à la Mission hybride Union africaine-Nations Unies au Darfour (MINUAD). Nous appelons également les autorités soudanaises à lever les restrictions imposées à la MINUAD et aux humanitaires afin de leur permettre l'accès aux populations nécessiteuses du Darfour. Le Gabon garde l'espoir de voir les négociations de Doha aboutir à un accord de paix inclusif.

Pour conclure, ma délégation voudrait encourager la communauté internationale à s'investir en faveur du développement économique du Sud-Soudan en vue d'y garantir une paix et une stabilité durables, quelle que soit l'issue du référendum.

Enfin, ma délégation apportera son soutien à la déclaration qui sera adoptée à l'issue de nos débats.

M. Sangqu (Afrique du Sud) (*parle en anglais*) : Ma délégation joint sa voix à celles des autres pour remercier le Représentant spécial du Secrétaire général, l'Ambassadeur Haile Menkerios, et le Président Mkapa, Président du Groupe du Secrétaire général pour l'appui aux référendums au Soudan, de leurs précieux exposés respectifs au Conseil.

L'Afrique du Sud se félicite de la convocation de cette importante séance, et souhaite axer son intervention sur les trois questions pertinentes

suivantes : le processus référendaire et les questions postréférendaires, la nécessité de maintenir l’engagement et le leadership politiques, et la nécessité de trouver un règlement à la situation au Darfour.

L’Afrique du Sud a suivi de près le processus référendaire, avec la participation de 35 Sud-Africains parmi les 110 membres de la Mission d’observation de l’Union africaine. Nous saluons le travail remarquable accompli par la Commission pour le référendum au Sud-Soudan et le Bureau du référendum du Sud-Soudan s’agissant d’accomplir ce que beaucoup ont qualifié de haut fait historique et décisif dans la mise en œuvre de l’Accord de paix global.

Nous avons noté qu’entre le 9 et le 15 janvier, les citoyens du Sud-Soudan, qui résident au sud comme au nord et sont disséminés dans huit pays du monde entier, ont pu exercer leur droit de vote et celui de déterminer leur avenir à l’occasion du référendum d’autodétermination. Le fait que plus de 3,9 millions d’électeurs aient pu s’inscrire sur les listes et que le taux de participation ait dépassé 80 % témoigne de la volonté et de la détermination des Sud-soudanais d’exercer leur droit de vote et de leur foi dans le processus référendaire.

Nous saluons le rôle d’appui au processus de la Commission pour le référendum au Sud-Soudan qui, en quatre mois, a enregistré un aussi étonnant succès, et ceux de la Mission des Nations Unies au Soudan et de la communauté internationale. À l’instar des autres intervenants, ma délégation adresse ses salutations aux millions de personnes qui ont participé au scrutin pour franchir cette étape importante.

Les déclarations préliminaires de la Mission d’observation du référendum au Sud-Soudan envoyée par l’Union africaine, de l’Autorité intergouvernementale pour le développement et du Président du Groupe du Secrétaire général pour l’appui aux référendums au Sud-Soudan, présent parmi nous aujourd’hui, sont instructives à cet égard : le processus référendaire a été libre, équitable et crédible, et s’est tenu conformément à l’Accord de paix global et à la loi sur le référendum.

Nous pensons qu’il importe au plus haut point que la paix et le calme qui ont caractérisé le processus référendaire se maintiennent dans l’attente de l’annonce des résultats. Le respect de l’état de droit est essentiel; à cet égard, il faut que le déroulement du processus dans tous ses aspects obéisse au cadre législatif fixé par la loi sur le référendum, et que toutes les échéances soient respectées.

Pour ce qui est de la nécessité du maintien du leadership politique et de la coopération, l’Afrique du Sud salue le leadership et le courage dont ont fait personnellement montre le Président Al-Bashir et le Premier Vice-Président Salva Kiir Mayardit, en particulier pour favoriser la création d’un climat propice et apaisé qui a permis aux citoyens de participer librement et sans crainte au scrutin. Ma délégation se félicite aussi de l’engagement des parties à respecter les résultats.

Nous sommes impressionnés par l’appel au pardon et à la réconciliation lancé par le Premier Vice-Président Salva Kiir, qui a aussi demandé aux forces de sécurité d’assurer la protection des citoyens du Nord et leurs biens au Sud. Ceci témoigne de la volonté et du désir de garantir un avenir apaisé à toutes les populations du Soudan et vient en écho aux sentiments similaires exprimés précédemment par le Président Al-Bashir en faveur de la coexistence et de la coopération. Ma délégation est persuadée que la volonté de coopérer et d’établir de bonnes relations après le référendum présage bien de la paix et de la stabilité entre le Nord et le Sud.

Nous engageons toutes les parties au Soudan à poursuivre et à maintenir leur étroite coopération, quels que soient les résultats du référendum. Toutefois, le bon déroulement du référendum n’est pas une fin en soi, mais représente un pas en avant dans la voie vers une paix, une stabilité et un développement durables. La communauté internationale devrait donc continuer de se concentrer sur les nombreux problèmes que connaît encore le pays.

À cet égard, nous sommes persuadés que le Groupe de mise en œuvre de haut niveau de l’Union africaine, dirigé par l’ancien Président Mbeki, continuera de jouer un important rôle de facilitation s’agissant de trouver d’un commun accord des solutions à toutes les questions postréférendaires, comme la dette extérieure, la citoyenneté et les dispositions concernant la sécurité des frontières. Nous encourageons les parties à continuer de coopérer avec le Groupe, à se laisser guider par la même volonté politique et à faire montre du même niveau d’engagement dans la quête d’un accord sur les questions encore en suspens.

Comme les violents incidents meurtriers survenus la semaine dernière à Abyei le montrent clairement, une paix durable exige un engagement permanent des parties ainsi que la pleine mise en œuvre des accords

existants. Ma délégation se félicite de ce que les communautés soient parvenues à un accord mettant fin aux hostilités et à la violence. Nous regrettons que ces affrontements aient fait des victimes. Ces incidents soulignent combien il importe qu'aboutissent d'urgence les négociations politiques sur Abyei, facilitées par le groupe de l'Union africaine. Ma délégation demeure convaincue que de tels défis ne sont pas insurmontables. Elle reste persuadée que de tels problèmes peuvent être résolus grâce à l'appui continu de la communauté internationale et à la volonté politique nécessaire de toutes les parties.

S'agissant du Darfour, la détérioration de la situation sur le plan de la sécurité du fait des affrontements entre les Forces armées soudanaises et, d'autre part, l'Armée de libération du Soudan (ALS) –Minni Minawi et le Mouvement pour la justice et l'égalité a entraîné le déplacement de plus de 40 000 personnes. Nous appelons toutes les parties à mettre fin aux hostilités et demandons à l'Armée de libération du Soudan – faction Minni Minawi (ALS-MM) de s'engager de nouveau à respecter un accord de cessez-le-feu global.

Ma délégation est extrêmement préoccupée par l'absence de progrès dans les négociations de Doha et appelle les parties à redoubler d'efforts pour trouver une solution pacifique et globale au conflit au Darfour. Nous encourageons le Gouvernement du Soudan, le Mouvement pour la justice et l'égalité et le Mouvement pour la libération et la justice à étudier les propositions présentées par les médiateurs qui servent de base à la recherche d'un compromis et d'un accord visant à achever ce processus de paix. Nous appelons également à la mise en place d'un processus politique sans exclusive, qui prendrait la forme d'une conférence Darfour-Darfour et qui aurait pour but de parvenir à un accord politique global, dès que la situation le permettra.

Une paix et un développement durables passent par la coopération plutôt que par la confrontation et par les urnes plutôt que par les armes. Les parties présentes au Darfour doivent s'inspirer des progrès accomplis dans le règlement du conflit Nord-Sud et aspirer ensemble à un règlement pacifique et négocié du conflit au Darfour. La communauté internationale doit être prête à aider la population soudanaise à trouver une solution durable à ce conflit.

Pour terminer, je tiens à rendre hommage à la Mission des Nations Unies au Soudan; au Représentant spécial du Secrétaire général pour le Soudan, M. Haile Menkerios; au Groupe du Secrétaire général pour l'appui aux référendums au Soudan, dirigé par l'ancien Président de la Tanzanie, M. Benjamin Mkapa; au Groupe de haut niveau de l'Union africaine sur le Darfour, présidé par l'ancien Président de l'Afrique du Sud, M. Thabo Mbeki; et au Représentant spécial conjoint UA-ONU pour le Darfour, M. Djibrill Bassolé, pour leurs efforts soutenus et inlassables visant à établir la paix et la stabilité au Soudan.

M. Moraes Cabral (Portugal) (*parle en anglais*) : Comme d'autres avant moi, je tiens à remercier le Représentant spécial du Secrétaire général pour le Soudan, M. Haile Menkerios, et le Président Mkapa de leurs exposés détaillés et du travail très important qu'ils ont accompli jusqu'à présent. Nous estimons encourageantes leur analyse et leur évaluation des problèmes qui se poseront encore.

Le Portugal se réjouit que le processus électoral relatif au référendum sur l'autodétermination du Sud-Soudan se soit déroulé dans l'ensemble de manière pacifique et sans heurt, conformément aux normes internationales, et félicite la population soudanaise pour sa patience et sa détermination pacifique à se rendre aux urnes en bon ordre. Nous félicitons également les dirigeants du Soudan pour leur réalisation historique. Ce référendum marque en effet un tournant, non seulement pour ce qui est de la mise en oeuvre de l'Accord de paix global de 2005, mais aussi parce qu'il souligne l'attachement du peuple soudanais au processus démocratique.

Je voudrais également féliciter la Commission pour le référendum au Sud-Soudan du travail qu'elle a accompli à Khartoum et à Djouba ainsi que de ses efforts visant à faire en sorte que ce référendum ait lieu, malgré des délais très courts et de nombreuses difficultés. Le Portugal félicite également les deux parties à l'Accord de paix global d'avoir manifesté la volonté politique nécessaire pour faire avancer le processus de paix.

Le Portugal est satisfait de l'appui fourni par la Mission des Nations Unies au Soudan et du travail réalisé par les groupes d'observateurs, y compris l'importante mission d'observation électorale de l'Union européenne qui s'est rendue au Soudan pour évaluer la situation. Nous remercions également le Groupe du Secrétaire général pour l'appui aux référendums au Soudan dont nous apprécions le travail.

Ce processus n’est toutefois pas achevé. La transmission des résultats par les quelque 3 000 bureaux de vote vient à peine de commencer. Nous exhortons les Soudanais et les parties au Soudan à faire preuve de la retenue nécessaire jusqu’à ce que la Commission pour le référendum au Soudan annonce les résultats définitifs du référendum, annonce dont la date a déjà été fixée. Nous pensons qu’il est essentiel que, dans l’intervalle, tous les citoyens soient bien informés de la progression du décompte des suffrages en vue de l’annonce des résultats définitifs. Nous appelons toutes les parties à respecter le résultat du référendum, par lequel le peuple a exprimé librement sa volonté, et à s’abstenir de prendre toute mesure unilatérale.

Alors que le Soudan est dans l’attente des résultats provisoires et définitifs, il est essentiel de protéger les droits fondamentaux de tous les citoyens soudanais. Nous appelons donc toutes les parties à l’Accord de paix global à assurer les habitants du Soudan, quelle que soit leur nationalité, y compris les Sud-Soudanais vivant dans le nord du pays et les Nord-Soudanais vivant dans le sud, que leurs droits, leur sécurité et leurs biens continueront d’être respectés.

Bien que le référendum soit une réalisation remarquable sur les plans opérationnel et politique, l’Accord de paix global n’a pas encore été mis en œuvre dans son intégralité. Pour achever sa mise en œuvre, les deux parties devront continuer de négocier de manière méthodique, en faisant preuve de patience et dans un esprit de compromis et de coopération. Nous sommes encouragés par les engagements publics pris par le Président Al-Bachir et le premier Vice-Président Salva Kiir en vue de poursuivre, après l’annonce des résultats, les négociations sur les questions en suspens liées à l’Accord de paix global.

À cet égard, il est absolument essentiel que les parties parviennent à s’entendre sur la question de l’Abyei car l’absence d’accord sur cette question est à l’origine de l’instabilité actuelle et des actes de violence que nous déplorons vivement. S’il est nécessaire de parvenir à un accord sur l’avenir de la région de l’Abyei, ma délégation rappelle également que les consultations populaires dans l’État du Kordofan méridional et dans l’État du Nil Bleu doivent avoir lieu dans les délais impartis et de manière transparente.

Malheureusement, le climat pacifique dans lequel s’est déroulé le référendum ne se vérifie pas au Darfour. Nous demeurons extrêmement préoccupés par la montée de la violence et de l’insécurité au Darfour. Nous condamnons l’enlèvement, le 13 janvier, de trois membres du Service aérien d’aide humanitaire des Nations Unies et appelons à leur libération immédiate. Le Portugal exhorte les parties à mettre fin immédiatement aux hostilités pour garantir à l’Opération hybride Union africaine-Nations Unies au Darfour un accès total et sans entrave à toute la zone de la mission et pour permettre aux travailleurs humanitaires de fournir une aide à toutes les populations qui en ont besoin.

Ma délégation continue de souligner qu’il est nécessaire de parvenir à un règlement politique de la crise et appelle tous les groupes à prendre part au processus de paix et à s’y impliquer activement sans plus tarder et sans conditions préalables.

Pour terminer, au cours des deux dernières semaines, les autorités soudanaises ont organisé le référendum sur l’autodétermination du Sud-Soudan, comme prévu par l’Accord de paix global de 2005 qui a mis fin à une guerre civile de 22 ans. Le fait qu’il se soit déroulé dans le calme et de manière pacifique nous laisse de nouveau espérer un avenir pacifique et prospère pour tous les Soudanais. Pour atteindre cet objectif, toutes les parties doivent maintenir leur engagement, y compris les partenaires internationaux et bilatéraux. Il est absolument essentiel que la communauté internationale continue d’appuyer aussi bien le Nord que le Sud, quelle que soit l’issue du référendum. Le Portugal reste prêt à jouer son rôle.

Mme Viotti (Brésil) (*parle en anglais*) : Je voudrais m’associer aux précédents orateurs pour remercier, au nom du Brésil, le Représentant spécial du Secrétaire général pour le Soudan, M. Haile Menkerios, et le Président Benjamin Mkapa de leurs exposés.

Ma délégation se réjouit que le référendum au Sud-Soudan se soit déroulé de manière pacifique et transparente. Nous sommes également encouragés par l’annonce faite par la Commission pour le référendum au Sud-Soudan selon laquelle le seuil de 60 % a été atteint, ce qui confirme la validité juridique du référendum. Le Brésil note avec satisfaction que les parties à l’Accord de paix global reconnaissent que le scrutin était équitable et qu’elles se sont engagées à accepter et à donner suite aux résultats. Nous saluons le travail accompli par le Groupe du Secrétaire général pour l’appui aux référendums au Soudan et nous nous

félicitons qu'il soit arrivé à la conclusion que le scrutin a permis aux Soudanais d'exprimer librement leur volonté.

Le Brésil a détaché une équipe d'observateurs au Soudan. Ces derniers nous ont indiqué que le scrutin s'était déroulé dans de bonnes conditions et que les Soudanais étaient enthousiastes, engagés, patients et déterminés. Nous rendons donc hommage, avant tout, au peuple soudanais pour cette réalisation importante. Il convient d'exprimer notre satisfaction de leur travail remarquable aux dirigeants soudanais, ainsi qu'à la Commission pour le référendum au Sud-Soudan et son bureau. Nous sommes également reconnaissants à l'ONU de l'appui qu'elle a apporté. Nous applaudissons le dévouement et l'action efficace de M. Haile Menkerios, et remercions le Président Mkapa et les membres du Groupe pour leur inestimable contribution.

L'attention de chacun d'entre nous se tourne maintenant vers le processus de décompte des suffrages. Nous espérons qu'il se déroulera de manière pacifique et efficace, comme ce fut le cas de l'inscription sur les listes et du scrutin, dans le calme et la transparence. Durant cette phase, comme durant les précédentes phases, il appartiendra en particulier aux parties de maintenir l'ordre public et de faire en sorte que le processus électoral se déroule comme prévu.

C'est dans l'Abyei que le calme ne s'est jamais autant imposé qu'aujourd'hui. Nous déplorons vivement les affrontements qui y ont eu lieu du 7 au 9 janvier. Nous saluons le fait que les communautés de l'Abyei aient œuvré de concert pour apaiser les tensions. Nous apprécions les efforts déployés par la Mission des Nations Unies au Soudan et par les autorités soudanaises pour empêcher que les hostilités ne se propagent et pour éviter une escalade de la violence.

Comme nous le savons, le règlement de la question de l'Abyei est essentiel pour garantir une paix durable au Soudan. Il ne faut donc ménager aucun effort pour régler cette question de manière efficace et définitive, le plus rapidement possible. La tenue des consultations populaires dans les États du Kordofan méridional et du Nil Bleu est également essentielle.

Compte tenu du rôle clef joué par l'ONU au Soudan, nous demandons une nouvelle fois à toutes les parties soudanaises de pleinement respecter l'Organisation et de coopérer avec elle, en particulier avec ses représentants sur le terrain. À cet égard, nous condamnons avec la plus grande fermeté le récent enlèvement de trois membres du personnel du Service aérien d'aide humanitaire des Nations Unies.

M. Wang Min (Chine) (*parle en chinois*) : Je voudrais remercier M. Menkerios, Représentant spécial du Secrétaire général pour le Soudan et Chef de la Mission des Nations Unies au Soudan (MINUS), et M. Mkapa, Président du Groupe du Secrétaire général pour l'appui aux référendums au Soudan, de leurs exposés.

Le référendum au Sud-Soudan s'est déroulé sans heurt grâce aux efforts conjoints déployés par le Nord, le Sud et la communauté internationale. Il s'agit d'un pas important vers la pleine mise en œuvre de l'Accord de paix global et la Chine s'en félicite. La Chine salue également les contributions apportées par des organisations régionales telles que l'Union africaine, la Ligue des États arabes, l'Autorité intergouvernementale pour le développement, la Mission de l'Union africaine au Soudan, ainsi que par le Groupe du Secrétaire général pour l'appui aux référendums au Soudan. Nous les remercions de leurs efforts qui ont contribué au bon déroulement du référendum.

Le référendum au Sud-Soudan n'est pas une fin en soi. L'objectif ultime de la mise en œuvre de l'Accord de paix global reste l'instauration d'une paix, d'une stabilité et d'un développement durables au Soudan. Quel que soit le résultat du référendum, il est essentiel de garantir la paix et la stabilité à long terme au Soudan et dans l'ensemble de la région. Nous espérons que le Nord et le Sud poursuivront le dialogue et les consultations en vue de parvenir rapidement à un accord sur des questions telles que l'Abyei, le partage des richesses et la délimitation des frontières, de manière à continuer de favoriser le processus de paix Nord-Sud.

La Chine a versé 500 000 dollars d'aide à la Commission du référendum du Sud-Soudan pour l'organisation du référendum. Nous avons également apporté un appui en nature au Bureau du référendum du Sud-Soudan et envoyé une équipe d'observateurs au Soudan. Nous sommes prêts à travailler avec la communauté internationale et les parties concernées et à continuer de jouer un rôle actif et constructif pour promouvoir la paix, la stabilité et le développement à long terme du Soudan.

La Chine est favorable à un règlement pacifique et global de la question du Darfour qui s'attaquerait tout particulièrement aux causes profondes du conflit.

À l'heure actuelle, la situation en matière de sécurité est très fragile au Darfour et la région est confrontée à des difficultés sur le plan humanitaire. La principale raison à cela est l'absence d'un accord politique solide et largement soutenu au Darfour. La Chine demande donc au Conseil de sécurité et à la communauté internationale d'intensifier leur appui au processus politique au Darfour et exhorte les groupes rebelles à rejoindre les pourparlers de paix sans condition et sans délai. Nous appuyons également les efforts que la MINUS continue de déployer pour promouvoir le processus politique au Darfour, conformément à la résolution 1935 (2010).

M. Hardeep Singh Puri (Inde) (*parle en anglais*) : Je tiens à m'associer à mes collègues et à remercier le Président Benjamin Mkapa, Président du Groupe du Secrétaire général pour l'appui aux référendums au Soudan, et M. Menkerios, Représentant spécial du Secrétaire général pour le Soudan, des exposés très instructifs qu'ils nous ont livrés et surtout du travail fort louable qu'ils accomplissent.

Le bon déroulement du référendum au Sud-Soudan, qui s'est tenu dans le calme tout au long de la semaine dernière, est pour nous une source de grande satisfaction. Les électeurs inscrits sur les listes se sont déplacés en très grand nombre pour voter. De l'avis général, le taux de participation a largement dépassé le seuil requis. La Commission du référendum du Sud-Soudan et la Mission des Nations Unies au Soudan (MINUS), de même que les organisations internationales et régionales qui ont accompagné les autorités du Sud-Soudan, méritent toute notre reconnaissance pour la conduite d'un référendum qui s'est déroulé dans le calme et sans violence, ce qui est proprement remarquable.

Le bon déroulement du référendum est une étape importante dans la mise en œuvre de l'Accord de paix global conclu entre les parties soudanaises. La volonté de ces parties, exprimée aux plus hauts niveaux, de respecter le résultat du référendum est également digne d'éloges. Nous saluons leur détermination et espérons qu'elles feront preuve du même esprit de coopération et d'engagement pour régler les questions postréférendaires en suspens.

Bien que le référendum se soit déroulé sans violence, un nombre élevé et alarmant d'incidents violents, ayant fait plusieurs morts, a été enregistré tout au long de la semaine dans la région de l'Abyei. Cette situation est préoccupante. Nous demandons aux dirigeants des communautés misseriya et ngok dinka de faire preuve de retenue et de respecter fidèlement l'accord conclu grâce à la médiation du Représentant spécial du Secrétaire général. Nous remercions d'ailleurs l'Ambassadeur Menkerios et la MINUS du rôle qu'ils ont joué pour faciliter cet accord.

La violence observée la semaine dernière dans l'Abyei devrait nous rappeler qu'il nous faut rester vigilant face à une situation sur le terrain qui reste fragile. Nous espérons que les parties cesseront d'appuyer des milices qui agissent pour leur compte et s'emploieront à régler tous leurs différends par la négociation et le dialogue.

La situation au Darfour reste, elle aussi, préoccupante. Pour régler le problème dans cette région, il faut instaurer un dialogue auquel tous les groupes participent – pas seulement les groupes armés, mais toute la société civile dans son ensemble. Nous exhortons donc toutes les parties à revenir à la table des négociations et à conclure rapidement un accord.

M. Churkin (Fédération de Russie) (*parle en russe*) : Le référendum sur l'autodétermination au Sud-Soudan est le point culminant de la mise en œuvre de l'Accord de paix global par les parties soudanaises. Des représentants russes ont observé le référendum et, d'après eux, le scrutin s'est déroulé dans un climat globalement calme et libre et aucune violation grave des procédures électorales n'a été relevée. Le taux de participation étant d'environ 80 % des électeurs inscrits, le peuple a de toute évidence pu exprimer librement sa volonté.

Cette analyse est partagée par divers observateurs internationaux, notamment le Groupe du Secrétaire général dirigé par M. Mkapa. Nous soulignons à cet égard l'important travail réalisé par l'ONU et par le Représentant spécial Menkerios pour préparer le référendum au Soudan.

La Russie a participé activement aux efforts internationaux visant à ce que le référendum se déroule dans le calme et les délais prévus. Ce fut d'ailleurs l'un des principaux sujets abordés au cours de la conversation téléphonique que le Président Medvedev a eue récemment avec le Président soudanais Al-Bashir, et des entretiens que le Ministre soudanais des affaires étrangères a eus avec le représentant spécial du Président russe pour le Soudan pendant sa visite à Moscou.

Nous attendons désormais l'analyse objective des résultats du référendum. Dans l'intervalle, toutes les parties soudanaises et tous les partenaires du Soudan doivent s'abstenir de toutes conclusions et déclarations hâtives. Nous sommes persuadés que les dirigeants du Nord comme du Sud respecteront scrupuleusement l'engagement qu'ils ont pris d'accepter le résultat, quel qu'il soit, en tant qu'expression de la volonté de la population du Sud.

Dans les six mois qui restent d'ici à la fin de la période de transition, il va falloir régler les principaux points de désaccord entre les parties soudanaises, notamment la question du statut de l'Abyei, la délimitation des frontières, la répartition des revenus pétroliers et les questions relatives à la citoyenneté et à la dette extérieure. Dans ce contexte, nous sommes particulièrement inquiets de voir que la situation dans la région frontalière de l'Abyei n'est pas réglée, puisque des affrontements armés, ayant fait plusieurs morts, ont eu lieu pendant le référendum. Les parties à l'Accord de paix global doivent veiller à ce qu'il n'y ait pas d'affrontements durant le reste de la période de transition. À l'évidence, il faut appuyer de manière plus active les efforts des parties à cette fin.

La mise en œuvre du l'Accord de paix global, qui est la base d'un règlement au Soudan, entre ainsi dans sa phase finale. Il demeure indispensable d'appliquer intégralement cet accord, tant pour la bonne gouvernance au Soudan que pour la paix et la stabilité dans la sous-région. Quel que soit le résultat du référendum, un nouveau chapitre de l'histoire politique de ce pays vient de s'ouvrir. Nous espérons qu'au cours de cette nouvelle phase, les objectifs du relèvement après le conflit et du progrès socioéconomique du pays seront satisfaits et les droits et intérêts démocratiques des citoyens soudanais garantis.

M. Araud (France) : Je remercie naturellement, en premier lieu, le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Haile Menkerios, pour son travail remarquable à la tête de la Mission des Nations Unies au Soudan. Je remercie également le Président Mkapa pour son exposé et pour son analyse du processus.

Ce sont donc de bonnes nouvelles qui nous reviennent du Soudan et qui nous ont été présentées ici aujourd'hui.

Le référendum d'autodétermination a débuté à la date prévue et s'est déroulé dans des conditions transparentes et crédibles. La France salue l'ensemble des acteurs qui ont permis que cette étape capitale de la mise en œuvre de l'Accord de paix global ait pu être réalisée : les autorités de Khartoum et de Djouba d'abord, qui se sont engagées dans la voie constructive du partenariat plutôt que dans celle de la confrontation; la Commission référendaire, qui a assuré l'organisation du scrutin dans des conditions parfois difficiles; la mission des Nations Unies, qui a apporté un appui technique et logistique déterminant pour l'organisation d'un référendum dans le plus grand pays d'Afrique; enfin et surtout, le peuple soudanais, dont la mobilisation pacifique a conduit, d'après les premières observations, à dépasser le quorum de 60 % des votants nécessaire pour valider le scrutin.

Les parties ont toutefois encore beaucoup à faire d'ici à la fin de la période intérimaire prévue par l'Accord. Il faut d'abord qu'une solution soit trouvée à Abyei. Nous sommes, comme les intervenants précédents, préoccupés par les violences qui s'y sont déroulées. Un accord semble à présent avoir été trouvé entre les parties, mais une solution durable doit être définie sur le statut de la province et sur la cohabitation des ethnies qui s'y trouvent. Par ailleurs, les questions postréférendaires encore en suspens doivent également être résolues. L'avenir de la relation entre le Nord et le Sud dépend d'une lecture commune du tracé de la frontière, des questions de sécurité, de citoyenneté et de partage des richesses.

Sur Abyei, comme sur les questions postréférendaires, nous appuyons les travaux de facilitation conduits par le Groupe de mise en œuvre de haut niveau de l'Union africaine du Président Mbeki. Nous encourageons les parties à ne ménager aucun effort et à faire les concessions nécessaires pour permettre la mise en place d'une paix durable.

Si nous nous réjouissons du bon déroulement du référendum, nous ne pouvons pas ignorer la dégradation de la situation au Darfour. Il ne s'agit pas d'attaques sporadiques; c'est bien une guerre entre les forces armées soudanaises et les groupes rebelles, mais aussi aux dépens des civils, qui se poursuit, causant des morts et des dizaines de milliers de nouveaux déplacés. Nous sommes aujourd'hui, par ailleurs, inquiets du sort des pilotes bulgares kidnappés le jeudi 13 janvier.

Vu l'instabilité actuelle, c'est à un véritable cessez-le-feu, puis à un accord de paix durable que les forces armées soudanaises et les groupes rebelles doivent parvenir. Pour cela, des négociations de paix entre belligérants doivent avoir lieu. À cet égard, le

seul cadre de négociations qui existe aujourd’hui est celui des pourparlers de Doha, conduits par le Médiateur, Djibril Bassolé, avec le soutien du Gouvernement du Qatar. Ce cadre est perfectible; de nouveaux leviers doivent être trouvés pour ramener le Gouvernement soudanais et l’ensemble des groupes rebelles à la table des discussions. Mais veillons à préserver cet outil qui est aujourd’hui le seul à réunir ceux qui font actuellement la guerre.

Nous continuons par ailleurs à apporter notre soutien à l’Opération hybride Union africaine-Nations Unies au Darfour et condamnons avec fermeté les entraves dont elle fait l’objet. Cette mission doit redoubler d’efforts pour protéger les civils, comme l’exige son mandat. Nous pensons que des progrès sont possibles.

Je souhaiterais conclure en rappelant qu’il ne pourra y avoir de paix sans justice au Darfour, et ce, dans le cadre de la mise en œuvre de la résolution 1593 (2005) du Conseil de sécurité.

M. Salam (Liban) (*parle en arabe*) : Je voudrais tout d’abord adresser mes remerciements à M. Mkapa pour son exposé. Je remercie également le Représentant spécial du Secrétaire général pour le Soudan, M. Menkerios, des observations liminaires précieuses qu’il nous a présentées.

Nous tenons à exprimer la satisfaction qui est la nôtre face au déroulement pacifique et à la conduite impartiale du référendum au Sud-Soudan, qui a permis au peuple soudanais d’exercer librement et démocratiquement son droit à l’autodétermination. Ce processus impartial et pacifique est à l’évidence le fruit de la mise en œuvre de l’Accord de paix global de 2005 et des efforts déployés par l’ONU, l’Union africaine et la Ligue des États arabes. Nous rappelons en outre l’optimisme que suscite la promesse faite par le Président soudanais d’accepter les résultats du référendum, optimisme qui est déjà en soi un pas dans la bonne direction, en cette période postréférendaire. Nous insistons sur l’importance des liens qui relient le Nord et le Sud et sur leur coexistence et leur coopération, qu’elle que soit l’issue du référendum, y compris la coopération qu’ils sont appelés à avoir dans le cadre d’un nouveau cadre politique servant leurs intérêts mutuels.

Nous insistons également sur l’importance que revêt le suivi de questions en suspens telles que la situation de l’Abyei et les questions postréférendaires, notamment la nationalité, le partage des richesses, les recettes du pétrole et de l’eau, la dette et les autres questions. S’agissant de la question d’Abyei, nous rendons hommage au rôle joué par M. Menkerios et par les parties à l’Accord de paix global ainsi que par les dirigeants locaux face aux affrontements récents qu’ils ont contribué à endiguer. Nous appelons ces parties et les dirigeants locaux à poursuivre leurs efforts afin de conclure un accord sur Abyei.

Nous nous félicitons également des efforts déployés par l’État du Qatar pour parvenir à un accord de paix au Darfour, parallèlement à la nouvelle stratégie du Gouvernement soudanais sur cette question, et nous soulignons les effets positifs qu’aurait un tel accord sur la situation générale au Soudan.

Pour terminer, nous tenons à faire ici l’éloge du travail accompli par la Mission des Nations Unies au Soudan et l’Opération hybride Union africaine-Nations Unies au Darfour.

M. Wittig (Allemagne) (*parle en anglais*) : C’est la première fois que l’Allemagne prend la parole au Conseil en sa qualité de nouveau membre non permanent. Je tiens à assurer le Conseil de la détermination de mon pays d’assumer pleinement la responsabilité qui accompagne tout mandat au Conseil de sécurité : l’Allemagne mettra sa contribution aux travaux du Conseil de sécurité au service de l’ensemble de l’Organisation des Nations Unies.

À l’instar de ceux qui m’ont précédé, je voudrais adresser nos remerciements au Représentant spécial du Secrétaire général pour le Soudan, M. Haile Menkerios, et au Président Benjamin Mkapa, pour les exposés instructifs et encourageants qu’ils nous ont présentés.

L’Allemagne se réjouit du déroulement pacifique du scrutin pendant le référendum et s’associe aux autres orateurs pour en féliciter les parties à l’Accord de paix global et le peuple soudanais. L’Allemagne associe également à ces remerciements la Commission du référendum au Sud-Soudan et le Bureau du référendum du Sud-Soudan à Djouba. Sans leurs efforts inlassables et leurs préparatifs minutieux, ce succès n’aurait pas été possible. L’Allemagne sait également gré à la Mission des Nations Unies au Soudan de sa contribution précieuse à ce processus sous l’égide du Représentant spécial, M. Menkerios. Nous félicitons donc toutes les équipes de suivi nationales et internationales qui ont surveillé de près ce processus.

L'Allemagne quant à elle, a pris part à la mission d'observation de l'Union européenne, et a également apporté son appui à l'éducation civique des électeurs. Elle continue d'autre part à appuyer les Services de police du Sud-Soudan et entretient un dialogue politique intense avec les parties. Nous sommes heureux d'avoir été ainsi en mesure de contribuer au succès du processus référendaire.

Toutes les parties présentes au Soudan doivent maintenant continuer à coopérer de bonne foi au règlement de leurs différends. Des problèmes multiples et considérables demeurent. La violence enregistrée à Abyei dans les premiers jours du référendum a démontré qu'il était de la plus haute importance d'apporter rapidement une solution durable à la question d'Abyei. Nous exhortons toutes les parties de la zone à s'abstenir de recourir à la violence et à rechercher des solutions pacifiques à leurs différends. Nous appelons instamment les parties à l'Accord de paix global à trouver un accord sur la question d'Abyei, ainsi que sur les autres questions ressortissant de l'Accord de paix global et aux suites du référendum, comme la citoyenneté, les droits des populations du Nord dans le Sud et des populations du Sud dans le Nord, le partage des richesses, la démarcation de la frontière et les dispositions relatives à la sécurité. Toutes ces questions portent en elles le risque de réduire à néant les progrès réalisés jusqu'à présent.

Par conséquent, nous proposons que le Forum consultatif sur le Soudan, sous la direction conjointe de Thabo Mbeki, en sa qualité de Chef du Groupe de mise en œuvre de haut niveau de l'Union africaine, et des Nations Unies, se réunisse le plus tôt possible pour se pencher sur ces questions.

Les parties et le Conseil de sécurité doivent également envisager l'avenir au-delà de l'Accord de paix global et être prêts à réagir rapidement pour relever les défis futurs et prévenir tout conflit ultérieur. De toute manière, le Conseil de sécurité et la communauté internationale devront continuer à apporter leur appui à la mise en place des institutions dans le Sud-Soudan.

Par ailleurs, nous ne devons pas perdre de vue l'évolution de la situation dans le nord du Soudan. Dans l'intérêt de la stabilité régionale, il convient de faire en sorte que cette région offre des perspectives d'avenir, y compris des perspectives économiques, pour venir à bout des défis qui ne manqueront pas de se poser. Un allègement de la dette, une libéralisation du commerce et une coopération économique et en matière de développement dans le Nord et le Sud sont autant d'éléments indispensables à l'avènement d'un avenir pacifique et prospère.

Les bonnes nouvelles associées au référendum ne doivent pas détourner notre attention de la situation qui règne au Darfour. Nous sommes très préoccupés par la violence qui sévit toujours dans cette région et par le déplacement de milliers de personnes. La situation des enfants, en particulier, devrait nous préoccuper au plus haut point. Nous appelons toutes les parties au conflit à respecter pleinement les principes régissant l'aide humanitaire, y compris le principe de l'accès à des fins humanitaires.

Nous sommes particulièrement inquiets suite à l'enlèvement par un groupe armé non identifié de trois ressortissants bulgares membres du Service aérien d'aide humanitaire des Nations Unies au Darfour. Nous exigeons leur libération immédiate.

Nous redisons également que ceux qui se sont rendus coupables au Darfour des crimes les plus graves touchant l'ensemble de la communauté internationale doivent être traduits en justice. À cet égard, nous rappelons la résolution 1593 (2005).

Nous appuyons les pourparlers de paix de Doha et appelons toutes les parties à participer au processus de paix mené sous les auspices du Gouvernement du Qatar et à coopérer avec M. Bassolé, Médiateur en chef conjoint Union africaine-ONU. Nous attendons de toutes les parties qu'elles examinent attentivement les propositions présentées par la médiation au Qatar et nous exhortons toutes les parties au conflit au Darfour à poursuivre les négociations et à signer un cessez-le-feu, immédiatement et sans conditions préalables.

Nous réitérons nos appels afin que soit ménagé un accès total et sans entrave à l'Opération hybride Union africaine-Nations Unies au Darfour (MINUAD) dans toute la zone de mission. Tout en appuyant tous les efforts déployés par la MINUAD, nous estimons qu'il faut accorder une attention particulière au mandat central de la mission, à savoir la protection des civils et l'accès à des fins humanitaires.

Cela fait plusieurs années que le Conseil de sécurité a assumé la responsabilité de la situation au Soudan et de la mise en œuvre de l'Accord de paix global, qui a abouti au référendum au Sud-Soudan. La détermination et l'unité du Conseil ont joué un rôle crucial dans les négociations et les préparatifs qui ont

précédé le référendum. Les parties à l'Accord de paix global ont toujours pu compter sur l'appui du Conseil. Cela étant, les attentes du Conseil vis-à-vis des parties soudanaises étaient très claires. En tenant cette séance aujourd'hui, trois jours après la fin du scrutin, le Conseil de sécurité signifie là encore nettement aux parties et au peuple soudanais son intérêt et son sens des responsabilités.

Le référendum au Soudan démontre ce que le Conseil peut faire pour le maintien de la paix et de la sécurité internationales quand il agit en temps opportun et dans l'unité, et quand il adresse des messages clairs. Nous savons tous qu'il reste d'énormes défis à relever pour ramener définitivement la paix et la stabilité au Soudan. L'Allemagne est prête à contribuer aux travaux du Conseil de sécurité afin que le Soudan retrouve un avenir pacifique et prospère.

M[me] Ogwu (Nigéria) (*parle en anglais*) : Tout d'abord, je tiens à féliciter le Président Omar Hassan Al-Bachir, le Vice-Président, Salva Kiir, et les autres dirigeants des parties à l'Accord de paix global d'avoir conduit d'une main ferme le processus tortueux qui a abouti au référendum au Sud-Soudan qui vient de se terminer. Je voudrais également remercier le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Haile Menkerios, et le Président Benjamin Mkapa, qui conduit les travaux du Groupe du Secrétaire général pour l'appui aux référendums au Soudan, de leurs exposés très détaillés d'aujourd'hui.

Dire que le référendum représente un jalon important pour l'Accord de paix global serait bien en deçà de la vérité. Quelle qu'en soit l'issue, en effet, le fait que ce référendum se soit déroulé sans susciter de sentiments de rancœur ouvre un nouveau chapitre pour le Soudan, la sous-région et le reste de l'Afrique. Le Nigéria a dépêché une équipe d'observateurs qui se sont joints à leurs homologues en provenance d'autres pays et organisations, y compris l'ONU, pour assister au déroulement de cet événement historique. Nous sommes satisfaits de leurs conclusions et particulièrement heureux, par conséquent, de voir que le scrutin s'est déroulé dans un climat de calme relatif, de transparence et en bon ordre, en dépit des appréhensions et des incertitudes qu'il suscitait à l'origine. En honorant leurs obligations, les parties à l'Accord de paix global – le Mouvement populaire de libération du Soudan et le Parti du congrès national – ont contribué de façon considérable à cet événement à marquer d'une pierre blanche. Par conséquent, nous les félicitons, ainsi que la Commission du référendum au Sud-Soudan et le Bureau du référendum du Sud-Soudan, d'avoir relevé le lourd défi que représente l'organisation d'un scrutin crédible. En outre, nous félicitons la Mission des Nations Unies au Soudan (MINUS) d'avoir fourni un appui technique et logistique qui a facilité considérablement la tenue du scrutin.

À cet égard, je tiens à donner acte de la plainte formulée par M. Menkerios au sujet de la liberté de circulation de la MINUS, comme nous le faisons souvent s'agissant de l'Opération hybride Union africaine-Nations Unies au Darfour (MINUAD). Puis-je également souligner que, par la nomination du Président Mkapa et de son équipe, l'ONU a encore renforcé son rôle dans le processus référendaire.

Je faillirais à mon devoir si je ne saluais pas le rôle critique que le Conseil de sécurité a joué, non seulement par sa mission au Soudan, mais aussi en maintenant son unité sur la question et en continuant de la traiter comme une question prioritaire de son ordre du jour.

Alors que nous attendons les résultats définitifs du scrutin, nous appelons toutes les parties non seulement à rester calmes mais aussi et surtout à respecter leurs obligations et à s'abstenir de toute action susceptible de compromettre le processus. Le Nigéria se réjouit de ce que les parties aient réitéré sans équivoque leur engagement d'accepter de bonne foi les résultats du référendum, quels qu'ils soient. Nous espérons que le bon déroulement du référendum contribuera à promouvoir d'excellentes relations entre le Nord et le Sud après le référendum.

Cela devrait inciter les deux parties à travailler sans relâche d'ici au mois de juillet – c'est-à-dire pendant la période intérimaire – pour mener à bien les grandes tâches qui restent à accomplir dans le cadre de l'Accord de paix global. Elles ne doivent en particulier, épargner aucun effort pour parvenir à un compromis réaliste sur les questions d'Abyei, de la frontière entre le Nord et le Sud, des consultations populaires dans les États du Nil Bleu et du Kordofan méridional et des dispositifs de sécurité entre le Nord et le Sud. Un accord acceptable par toutes les parties est également nécessaire sur les questions liées à la citoyenneté, au pétrole, aux ressources en eau, aux avoirs et aux créances, à la monnaie et à la coopération économique.

Nous félicitons le Groupe de mise en œuvre de haut niveau de l'Union africaine, dirigé par le Président Thabo Mbeki, d'avoir facilité les

négociations en vue d'un accord-cadre entre les parties. On ne saurait trop insister sur l'importance du rôle que joue ce groupe à l'appui de relations stables à long terme entre le Nord et le Sud. Par conséquent, nous l'exhortons à intensifier ses efforts au cours de la période intérimaire.

L'euphorie qu'a provoquée le référendum ne doit pas endormir le Conseil et la communauté internationale et leur faire oublier l'immensité des défis qui restent à relever au Sud-Soudan. Si l'accession à l'indépendance est une aspiration inaliénable, la tâche effective d'édifier un État dans le Sud sera encore plus délicate au regard du fait qu'il est attendu de plus en plus de la transformation économique, politique et sociale. Il faut donc prêter l'attention adéquate à la gestion des profondes aspirations de la population par une bonne gouvernance et une gestion appropriée des rares ressources et opportunités. Le Nigéria est conscient que les dirigeants du Sud-Soudan ne peuvent pas réaliser tout cela à eux seuls. Le Conseil et la communauté internationale doivent se montrer solidaires avec le Sud-Soudan. En fait, notre solidarité sera mise à l'épreuve avec le type d'aide que nous offrirons au Sud-Soudan.

Plus que jamais, une coopération politique resserrée entre le Nord et le Sud, une aide et des pressions extérieures accrues seront nécessaires pour le règlement des questions en suspens. Le rôle du Conseil sera plus significatif s'il reste aussi uni, déterminé et engagé qu'il l'a été dans le passé. Nous prions instamment l'Union africaine, l'Autorité intergouvernementale pour le développement, les pays voisins et les partenaires bilatéraux de maintenir eux aussi leur engagement. Nous espérons que la prochaine réunion de haut niveau sur le Soudan, en marge du Sommet de l'UA à Addis-Abeba, confortera le message de paix, de solidarité et de stabilité au Soudan et dans la région.

Concernant le Darfour, le Nigéria demeure profondément préoccupé par le regain de violence et d'insécurité, et condamne avec la plus grande fermeté l'enlèvement de trois membres du Service aérien d'aide humanitaire des Nations Unies. Nous saluons l'action de la MANUAD sous la direction d'Ibrahim Gambari. Il est regrettable que l'Accord de paix global ne soit pas encore finalisé, malgré les efforts concertés et rigoureux de Djibril Bassolé, le Médiateur en chef conjoint. Nous appelons à la cessation des hostilités et à la libération immédiate des trois membres du Service aérien d'aide humanitaire des Nations Unies. Nous appelons de nouveau le Gouvernement soudanais, le Mouvement pour la justice et l'égalité et les autres factions à reprendre les pourparlers de Doha sans conditions préalables. Nous sommes tenus de veiller à ce que le processus de Doha ne perde pas de sa crédibilité.

M. Osorio (Colombie) (*parle en espagnol*) : Je voudrais commencer par faire part de mon plaisir et de celui de la Colombie d'intervenir pour la première fois en tant que membre non permanent du Conseil. Je le fais alors qu'est célébré un événement historique, résultat d'un processus découlant d'un accord de paix aux répercussions profondes pour le peuple soudanais et le continent africain. Je m'associe aux remerciements adressés à M. Menkerios et M. Mkapa pour leurs exposés, dans lesquels est clairement décrite l'évolution récente de la situation au Soudan.

En effet, avec l'achèvement de la tenue du référendum au Sud-Soudan, un pas important a été fait vers l'instauration d'une paix qui, nous l'espérons, sera stable et durable, et qui exige une mise en œuvre de toutes les dispositions de l'Accord de paix global de 2005. Bien que le processus ne se soit pas déroulé sans incidents, comme de nombreux orateurs l'ont indiqué, on doit prendre note du fait que le scrutin a eu lieu dans un climat généralement apaisé et avec une forte participation. Nous espérons que le décompte des voix et l'annonce des résultats définitifs se dérouleront dans le calme et sans incidents susceptibles de compromettre l'issue pacifique du processus.

Nous félicitons le peuple soudanais, la Commission pour le référendum au Sud-Soudan, le Groupe du Secrétaire général pour l'appui aux référendums au Soudan, la Mission des Nations Unies au Soudan et les observateurs électoraux de leur travail et des résultats enregistrés jusqu'à présent. Indépendamment de l'issue du référendum, et pour que s'établissent des relations pacifiques et mutuellement bénéfiques entre les parties, il est essentiel de trouver des solutions durables à toutes les questions économiques, politiques et sociales en suspens.

À cette fin, la Colombie appuie le travail qu'effectue le Groupe de haut niveau de l'Union africaine sur le Soudan, dirigé avec brio par le Président Mbeki. Nous engageons les parties à coopérer efficacement dans la quête de solutions pouvant aider à définir le cadre régissant les relations

entre le Nord et le Sud à la fin de la période intérimaire prévue par l'Accord de paix.

Il nous faut à présent réfléchir à l'appui que doit fournir le Conseil de sécurité pour faire respecter les engagements applicables à la période suivant l'Accord de paix global. Nous tenons à réaffirmer et à partager l'avis général des membres du Conseil concernant l'inquiétante situation qui règne dans l'Abyei. Tant que des accords ne seront pas conclus sur le statut et l'administration de la zone, il y a de fortes chances que le conflit reprenne. Parallèlement, nous croyons que, conformément aux engagements contenus dans l'Accord de paix global, les consultations populaires dans les États du Kordofan méridional et du Nil Bleu doivent se tenir de façon libre et transparente, et en temps utile.

Enfin, nous réaffirmons notre appui au processus de paix au Darfour sous la direction de l'Union africaine et des Nations Unies et exhortons tous les mouvements rebelles à rejoindre le processus immédiatement et sans conditions.

Le Président (*parle en anglais*) : Je vais maintenant faire une déclaration en ma qualité de représentant de la Bosnie-Herzégovine.

Je remercie de leurs exposés M. Benjamin Mkapa, Président du Groupe du Secrétaire général pour l'appui aux référendums au Sud-Soudan, et M. Haile Menkerios, Représentant spécial du Secrétaire général pour le Soudan. L'achèvement sans heurt du scrutin et l'assurance que les parties à l'Accord de paix global respecteront le résultat du référendum au Sud-Soudan nous encouragent. En outre, dans la délicate phase qui suit la fin du scrutin, il importe au plus haut point que les parties veillent à ce que le processus référendaire s'achève de façon pacifique et crédible. Il importe aussi de rappeler à l'ensemble des parties concernées que la Commission pour le référendum au Sud-Soudan est seule habilitée à procéder à la proclamation des résultats finals du référendum.

Nous félicitons le Groupe du Secrétaire général pour l'appui aux référendums des efforts faits pour surveiller et évaluer le processus référendaire. Sa présence, ainsi que celle des observateurs internationaux, aura été indispensable à la crédibilité du processus référendaire.

Nous prenons bonne note de la décision des parties de poursuivre les négociations sur les questions en suspens après l'achèvement du processus référendaire. Nous les exhortons à redoubler d'efforts pour parvenir à un accord sur ces questions, notamment le partage des richesses, la gestion des actifs et des dettes, la citoyenneté et les dispositions concernant la sécurité des votants, avant la fin de la période intérimaire en juillet 2011.

Nous saluons les efforts du Groupe de mise en œuvre de haut niveau de l'Union africaine s'agissant de faciliter les négociations entre les parties. Élément important de l'Accord de paix global, une solution doit être trouvée d'ici peu concernant l'Abyei.

La Bosnie-Herzégovine est d'avis que c'est le bon moment pour la communauté internationale et les Nations Unies de réfléchir à ce que sera leur engagement futur au Soudan. Il faut porter une attention particulière au développement économique et à une coopération étendue entre le Nord et le Sud, car c'est un aspect essentiel d'une stabilité à long terme de la région.

Concernant la situation dans l'Abyei, les violences qui y ont été signalées dernièrement nous préoccupent. Il importe que la Mission des Nations Unies au Soudan (MINUS) continue de suivre de près la situation dans l'Abyei et de veiller à ce qu'elle ne se détériore pas sur le plan de la sécurité. Nous nous félicitons des activités de la MINUS destinées à accroître sa présence dans l'Abyei. Nous nous félicitons également de sa présence accrue dans les zones sensibles pour prévenir une éventuelle détérioration de la situation sécuritaire.

Concernant les restrictions à la liberté de circulation de la MINUS, nous demandons aux autorités soudanaises de garantir cette liberté. Nous saluons les efforts déployés par la MINUS aux fins d'accroître ses activités liées à son mandat de protection. Il est de toute première importance que les parties coopèrent pleinement avec la MINUS s'agissant de la protection des civils.

Nous sommes préoccupés par le dernier regain de violence au Darfour. Nous demandons aux parties de cesser les hostilités et de garantir la liberté de circulation et d'accès de la MINUS et des travailleurs humanitaires aux zones touchées et aux populations dans le besoin.

Nous réaffirmons notre plein appui au processus de paix mené conjointement par l'ONU et l'Union africaine à Doha ainsi qu'aux efforts de médiation déployés par le Médiateur en chef conjoint,

M. Bassolé. Il est impératif que toutes les parties saisissent l'occasion qu'offrent les pourparlers de paix de Doha et c'est pourquoi nous les appelons à s'engager dans ce processus sans conditions préalables et sans plus de retard.

Enfin, nous soulignons qu'il est de la plus haute importance que l'ONU et la communauté internationale continuent de fournir une assistance humanitaire, de suivre la situation humanitaire sur le terrain et de prendre les mesures qui s'imposent si une crise humanitaire, quelle qu'elle soit, venait à surgir.

Je reprends maintenant mes fonctions de Président du Conseil de sécurité.

Je donne la parole au représentant du Soudan.

M. Osman (Soudan) (*parle en arabe*) : Je tiens tout d'abord à saluer la présence de M. Haile Menkerios et du Président Benjamin Mkapa et à les remercier des exposés qu'ils nous ont présentés sur le processus électoral relatif au référendum au Sud-Soudan. Ces fils de l'Afrique ont accompli un travail remarquable dont l'Afrique peut s'honorer. Nous les en remercions ici et leur rendons hommage.

Ils nous ont dit que le processus s'était déroulé dans de bonnes conditions, en bon ordre et dans la transparence, ce qui illustre la coopération importante qui a existé entre les deux parties à l'Accord de paix global. Cela atteste également de la grande sagesse des dirigeants soudanais et de leur respect des engagements qu'ils ont pris, et dont ils ont fait la preuve à l'occasion de l'inscription des électeurs sur les listes électorales puis, une seconde fois, lors du scrutin. Nous nous enorgueillissons, au Soudan et dans l'ensemble de l'Afrique, d'avoir présenté un modèle de développement dont d'autres peuvent s'inspirer.

S'agissant du résultat du référendum, je tiens à affirmer ici, devant cette auguste assemblée, l'esprit et la lettre de la déclaration faite par le Président de la République, M. Omar Hassan Al-Bachir, lorsqu'il s'est rendu à Djouba, la capitale du Sud-Soudan. Il y a en effet souligné sa pleine détermination de respecter le résultat du référendum et il est même allé encore plus loin, en disant qu'il était prêt à apporter toute l'assistance possible au Sud-Soudan pour lui permettre d'édifier son État en cas de séparation des deux territoires. Je réaffirme aujourd'hui, ici, au Conseil, que le Gouvernement soudanais est tout à fait déterminé à respecter l'issue du référendum.

Nous espérons que la communauté internationale aidera les deux parties soudanaises si elles se séparent. La contribution la plus importante que la communauté internationale puisse apporter au Sud-Soudan et au Nord du Soudan est d'annuler les dettes qui entravent le pays et son relèvement économique. L'ONU ferait ainsi réellement une bonne action, en même temps qu'un geste apprécié et positif, qui permettrait de consolider la paix au Soudan.

Voilà pour ce qui concerne le référendum, le scrutin et le résultat du référendum. Je voudrais à présent faire part au Conseil de quelques réflexions sur l'Abyei. De nombreux orateurs ont évoqué les affrontements survenus dans l'Abyei au moment du scrutin, mais je dois cependant dire clairement que ces heurts ont opposé entre eux des membres des tribus misseriya et ngok dinka et non les forces armées soudanaises aux membres de l'Armée populaire de libération du Soudan (SPLA). Cela démontre également que ces deux parties ont su respecter leurs accords.

Un enseignement utile mérite toutefois d'être tiré ici, et j'espère que le Conseil prêtera toute l'attention voulue à ce que je vais dire. Nous avons souvent attiré l'attention au sein de cette instance sur le danger d'affrontements entre les membres des deux tribus et fait savoir que tant que nous ne parviendrions pas à une solution acceptable, constructive et pratique qui tienne compte de la réalité de la situation dans l'Abyei, il n'y aurait pas de paix. La guerre, si nous en avions une, serait déclenchée par des membres de ces deux tribus et non par le Gouvernement dans le Nord ni le SPLA. C'est pourquoi je salue toutes les déclarations entendues au Conseil qui ont appelé toutes les parties à ne prendre aucune mesure unilatérale concernant la situation spécifique de l'Abyei. Je terminerai sur ce point, en appelant le Conseil à aider les deux parties à l'Accord à trouver une solution acceptable pour garantir une paix durable aussi bien dans le Nord du Soudan que dans le Sud.

Je voudrais maintenant faire part au Conseil de quelques réflexions relatives au Darfour. Mais auparavant, je tiens à rendre hommage à l'action menée par l'ONU au Darfour, sous la direction de M. Alain Le Roy, par le biais de sa mission, ainsi qu'aux efforts déployés par le Secrétaire général à l'appui d'un processus pacifique visant à trouver une solution durable à la situation au Darfour; ils ont toute notre reconnaissance.

Je tiens toutefois également à dire clairement que si, au Soudan, nous entendons souvent s'exprimer des préoccupations et des condamnations au Conseil de sécurité en ce qui concerne la situation au Darfour, nous ne voyons pas beaucoup d'actes tendant à aider le Soudan à trouver une solution durable au conflit au Darfour. Nous espérons que de telles mesures seront prises. Le Conseil de sécurité a la capacité de convaincre les mouvements rebelles de s'asseoir à la table de négociation. Le Gouvernement soudanais a affirmé sa détermination, sa volonté et son désir de parvenir à une solution durable et à long terme au Darfour, par la négociation. Pourquoi la communauté internationale, et en particulier le Conseil de sécurité, tardent-ils tant à exiger la coopération de ceux qui refusent de s'asseoir à la table de négociation et sont responsables du gaspillage de milliards de dollars, qui pourraient être mis à meilleur profit dans d'autres lieux, par l'intermédiaire de l'ONU? Plutôt que de dépenser près de 3 milliards de dollars par an pour l'Opération hybride Union africaine-Nations Unies au Darfour, il serait tellement préférable d'exercer une plus forte pression politique sur les mouvements rebelles pour les amener à s'asseoir à la table de négociation sous l'égide de l'ONU et de l'Union africaine. Les parties ne peuvent être contraintes à accepter une solution qui ne les satisferait pas. Nous sommes prêts à participer à un processus où chacun accepte de faire des concessions jusqu'à ce que nous puissions parvenir à une solution acceptable. Se contenter de traiter les symptômes du conflit au Darfour serait vain. Je sais que le Conseil souhaite sincèrement instaurer la paix et la sécurité partout dans le monde et je lui demande de nous aider à nous attaquer aux causes profondes du conflit.

À cet égard, je tiens à informer le Conseil du fait que, fort de sa volonté de s'attaquer au problème, le Gouvernement a également adopté une stratégie globale pour régler le conflit au Darfour. Cette stratégie sera mise en œuvre parallèlement aux négociations qui se tiennent à Doha.

D'aucuns se demanderont en quoi consiste cette stratégie. Je vais donc en présenter certains éléments. L'objectif est de faire participer toutes les parties au Darfour au processus de paix, compte tenu en particulier des élections générales qui se sont déroulées dans cette région et ont permis de constituer des parlements provinciaux dans les trois États du Darfour. Il est donc raisonnable et possible d'envisager que les parlementaires démocratiquement élus participent au processus de paix, d'autant que les factions rebelles sont nombreuses et que leurs membres ne représentent pas l'ensemble de la population du Darfour. Toutefois, nous ne voulons pas totalement écarter ces factions, et nous n'adhérons pas à une politique qui chercherait à les supprimer. Au demeurant, notre objectif est que tous ceux qui ont été élus démocratiquement, mais aussi les membres des mouvements armés, les membres de la société civile et les chefs coutumiers, participent au processus de paix. La logique derrière cette approche est de garantir une paix viable au Darfour. La paix au Soudan fait partie intégrante de la paix dans la région et de la paix en Afrique en général.

Pour terminer, je voudrais indiquer au Conseil que le Soudan entend entretenir des relations constructives avec l'ONU, en général, et avec le Conseil de sécurité, en particulier, puisque c'est l'un de ses organes les plus importants. Nous tendons la main au Conseil dans l'espoir de coopérer avec lui et nous demandons à être jugés sur nos actes. Nous ne souhaitons pas rester prisonniers du passé.

Le Président (*parle en anglais*) : Il n'y a plus d'orateurs inscrits sur ma liste. J'invite à présent les membres du Conseil à poursuivre le débat sur la question dans le cadre de consultations.

La séance est levée à 12 h 25.